

La formation s'adresse aux personnes confrontées à la question des discriminations sexuelles dans leur pratique professionnelle ou politique, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de genre et d'égalité entre les sexes.

Elle s'inscrit dans une approche interdisciplinaire et est conçue en fonction de

**trois objectifs principaux :**

apporter des données souvent mal connues concernant  
les discriminations sociales à l'égard des femmes;

fournir des instruments pour comprendre les mécanismes de la reproduction  
des inégalités et des stéréotypes liés au sexe;

nourrir la réflexion sur les changements sociaux et sur les stratégies  
pour instaurer l'égalité dans les faits.

**Lieu de la formation :**

Uni Mail  
40, Bd du Pont-d'Arve,  
Genève

**finances d'inscription :**

CHF 530.- / module

programme et informations :

[www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue](http://www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue)

## Certificat de formation continue

### Etudes genre

## Aspects sociaux et culturels du féminin et du masculin

Cycle 2013 - 2016

---

### Module 4

### Familles, conjugalité, parentalité

12 et 13 juin 2014



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Jeudi 12 juin

Salle M 5220

9h0 – 10h30

**Genre et mutations du statut de l'enfant**

ANNE-FRANÇOISE PRAZ, historienne, professeure  
à l'Université de Fribourg

*pause café*

10h50 – 12h20

**Hommes et femmes entre conjugalité et parentalité :  
une approche par le genre**

ANNE VERJUS, politiste, chargée de recherche au CNRS,  
membre du laboratoire Triangle de l'Université de Lyon

*pause*

13h30 – 15h

**Le jeu de la parenté : la norme, ses marges, son évolution**

ANNE CADORET, anthropologue, ancienne chargée de recherche au CNRS

*pause*

15h20 – 16h50

**L'implication domestique des hommes.  
Entre élans et résistances**

LAURENCE BACHMANN, sociologue, membre de l'institut des  
études genre de l'Université de Genève, chargée de cours à l'Hets  
et chargée de recherche à l'éésp

Vendredi 13 juin

Salle M 2150

9h30 – 10h30

**Organisation de la formation**

*pause café*

10h50 – 12h20

**Le genre en gestation : Connaître le sexe du bébé  
à naître pour préparer son arrivée**

SARA BRACHET, socio-démographe, Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines, ingénieure de recherche au CNRS

*buffet-repas*

14h – 15h15

**La maternité et la paternité constituées  
au delà et en deçà du corps**

MARTA ROCA I ESCODA, sociologue, maître d'enseignement et de  
recherche à l'Université de Lausanne, chercheuse associée à l'Université  
Autonome de Barcelone et à l'Université Libre de Bruxelles

*pause*

15h30 – 17h

**« L'entreprise-couple » : De la bonne ménagère  
à la bonne gestionnaire**

IRÈNE JONAS, sociologue indépendante

## Module 4 – Familles, parentalité, conjugalité 12 et 13 juin 2014

### Résumés des interventions

#### **Genre et mutations du statut de l'enfant**

ANNE-FRANÇOISE PRAZ

Nous vivons à l'époque de l'enfant précieux, qu'il faut protéger, éduquer, et qui a droit à une formation. C'est aujourd'hui une évidence, du moins chez nous. Or, cette évidence est une construction historique, qui ne s'est pas imposée sans controverses, et la question du genre a souvent joué un rôle central dans les compromis négociés. Nous évoquerons des exemples des recherches internationales, avant de traiter de l'évolution du statut de l'enfant en Suisse.

#### **Hommes et femmes entre conjugalité et parentalité : une approche par le genre**

ANNE VERJUS

Cette séance présentera, sur la période qui va de la Révolution française à aujourd'hui, mais avec une insistance particulière sur les années 1970-2014, la manière dont la conjugalité et la parentalité contribuent à maintenir les inégalités de genre sur le marché du travail, dans le monde politique et dans la famille.

#### **Le jeu de la parenté : la norme, ses marges, son évolution**

ANNE CADORET

Comme nous le montre la chronique d'une famille andalouse, un enfant peut circuler entre plusieurs figures maternelles à la marge de des lois de parenté mais grâce à ses usages. Cette circulation peut se faire aussi dans des familles homoparentales, non plus alors à la marge mais en hors des règles de parenté. J'en donnerai deux exemples, l'un dans une famille de deux mères, l'autre de deux pères, chacun de ces exemples se glissant dans des formes ou des rituels connus. Je proposerai alors de réfléchir aux conditions qui me paraissent nécessaires pour que parenté et nature, reproduction sociale et reproduction physique ne soient pas confondues.

#### **L'implication domestique des hommes. Entre élans et résistances**

LAURENCE BACHMANN

Ma contribution porte sur le rapport qu'entretiennent les hommes avec le travail domestique et en particulier avec les enfants. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la transformation du genre par des hommes « sensibilisés aux questions de genre » de la

baie de San Francisco. Dans un contexte où les hommes sont socialisés à être avant tout des travailleurs professionnels, j'analyse la manière dont les pères au foyer ou les hommes s'occupant de leur·s enfant·s davantage que les épouses sont amenés à transformer leurs manières de penser et d'agir pour intégrer ces nouvelles dispositions domestiques. Les hommes sont alors confrontés à la pénibilité du travail domestique (demandant, peu reconnu, solitaire, etc.) endurée généralement par les mères. Ils mesurent toutefois le bénéfice que constituent ces nouvelles dispositions sur le plan personnel et professionnel. A défaut d'encouragement institutionnel, l'investissement des hommes dans la sphère domestique nécessite la motivation et la confiance des interviewés eux-mêmes, ainsi que les encouragements de l'épouse et des parents. Or, l'investissement égalitariste atypique de ces hommes se heurte souvent aux attentes conventionnelles des parents, voire de l'épouse, engendrant des conflits et des souffrances. Je montre enfin que l'investissement dans plusieurs sphères du social à la fois (famille, travail, loisirs, etc.) de manière plus ou moins égalitaire permet une entrée moins douloureuse dans le domestique. Cet investissement pluriel, où certains espaces sont investis de concert avec les conventions de genre, permet aussi de maintenir des liens avec les parents des interviewés.

## **Le genre en gestation : Connaître le sexe du bébé à naître pour préparer son arrivée**

SARA BRACHET

L'entrée en parentalité a été décrite en sociologie sous l'angle des parcours de vie, de l'articulation des temps sociaux et d'organisation de la vie quotidienne. Dans tous ces travaux, les enfants, à l'origine de ces transformations, n'ont pas de caractéristiques propres : ils sont neutres. Or, la transition vers la parentalité est-elle dissociable du sexe de l'enfant ? Le sexe du bébé n'induit-il pas des expériences, des représentations, des pratiques spécifiques de la part des pères et des mères ? Par quels processus devient-on père ou mère d'une fille ou d'un garçon ? Nous nous proposons d'observer, à partir d'une enquête longitudinale qualitative, certains domaines de la parentalité, ceux de la préparation de l'arrivée de l'enfant. On examinera la question du pronostic anténatal du sexe et de ses effets dans les préparatifs matériels (chambre, vêtements) et plus symboliques (prénoms) de la naissance. On s'intéressera aussi à la construction des préférences parentales en matière de sexe des enfants et aux ajustements nécessaires lorsque la préférence s'avère différente de la réalité.

## **La maternité et la paternité constituées au delà et en deçà du corps**

MARTA ROCA I ESCODA

Pour cet exposé je vais reprendre les réflexions issues d'une recherche en bioéthique qui avait comme but d'analyser le croisement de trois phénomènes : le développement des nouvelles technologies utilisées dans les processus de reproduction humaine; leur encadrement juridique et normatif; l'ouverture des droits aux minorités sexuelles, notamment la reconnaissance de l'homoparentalité. Mon analyse va se concentrer sur les évolutions juridiques dans le contexte espagnol. Ce choix est motivé par le fait que l'Espagne, en ouvrant le mariage aux couples homosexuels, est allée plus loin que d'autres pays européens dans la reconnaissance de la filiation homosexuelle. Mais dans les faits, plusieurs sortes de no man's lands juridiques posent des problèmes concrets quant à la reconnaissance de la filiation monosexuée. C'est dans ces impasses juridiques que la

question du corps (composante biologique, génétique, acte d'accoucher) ressort fortement dans le débat juridico-politique actuel. L'analyse visera donc à montrer plus précisément comment, dans ces débats, le corps est engagé dans la conception de la filiation.

## **« L'entreprise-couple » : De la bonne ménagère à la bonne gestionnaire**

IRÈNE JONAS

Le monde de l'entreprise est aujourd'hui traversé par le fantasme d'une parole transparente, rationnelle, parfaitement maîtrisable si l'on en connaît les recettes ainsi que par des valeurs d'excellence et de performance. Ce même fantasme et ces mêmes outils de modélisation du comportement humain traversent aujourd'hui les manuels « psy » destinés aux couples, car pour ceux-ci il s'agit bien de favoriser l'adhésion et la mobilisation des partenaires sur le projet couple et de leur offrir la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour bien s'occuper de leur « entreprise couple ». Ce modèle de réussite du couple qui prône la complémentarité et suppose que les antagonismes sociaux de sexe s'effacent devant l'idéal de la qualité relationnelle du couple ne s'attacherait-il pas *in fine* à (re) mobiliser d'abord et seulement les femmes et à produire ainsi une nouvelle figure féminine de la bonne conjugalité ?